

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D272

Séance du 22 septembre 2011 - Convocation du 15 septembre 2011  
Compte rendu affiché le 30 septembre 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, Mme BARTHOD par Mme ORIOL, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, M. FODDIS par M. MANIKAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	27
Exprimés	27

### Objet : Subvention groupes scolaires

A l'occasion du vote du budget, des subventions en faveur des groupes scolaires sont votées pour soutenir des projets pédagogiques ou activités sportives. Depuis le vote du budget, certains projets se sont affinés et il convient de revoir les subventions suivantes :

Actions pédagogiques	
École Maternelle Guimet	+ 400.00 €
École Primaire Tatière	+ 600.00 €

Les crédits **USEP** sont à répartir entre deux écoles et modifiés comme suit :

École Primaire Guimet	525.00 €
École Primaire Tatière	143.50 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget communal,
- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 24 Mars 2011,
- **APPROUVE le versement de subventions aux groupes scolaires comme présentées ci-dessus,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville, le 22 septembre 2011  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 29/09/2011
- Publication ou affichage le 29/09/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 29 septembre 2011

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.